Communiqué de presse

Cergy, le 14 février 2025

FONDS EXCEPTIONNEL DE SOUTIEN AUX COLLECTIVITES A LA SUITE DES VIOLENCES DE 2023

Un soutien départemental de 8,3 millions d'euros

Ce matin, les élus du Département réunis en Assemblée départementale autour de Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Département, ont décidé de soutenir 7 nouvelles communes dans le cadre du Fonds exceptionnel de soutien aux collectivités à la suite des violences urbaines de 2023. Au total, le Département a apporté son aide à 26 communes et communautés d'agglomérations pour la rénovation et reconstruction des équipements dégradés à hauteur de 8,3 millions d'euros.

« À la suite des violences urbaines de l'été 2023, de nombreux équipements publics du territoire Valdoisien ont été détruits ou endommagés, comme les mairies de Garges-lès-Gonesse, Persan, Montmagny, Fosses ou Sannois, ainsi que des locaux de police et gendarmerie, des équipements culturels, ou encore des établissements scolaires…Dès le 7 juillet 2023, le Département a mis en place un Fonds exceptionnel de soutien aux collectivités touchées. Aujourd'hui, avec ces derniers soutiens, nous atteignons 8,3 millions d'euros d'aides à 26 communes et agglomérations du territoire. Le Département témoigne ainsi chaque jour de son action aux côtés des Maires pour préserver et améliorer le cadre de vie des Valdoisiens » **souligne Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Département du Val d'Oise.**

À travers cette aide exceptionnelle dédiée aux infrastructures dégradées pendant les violences urbaines de l'été 2023, le Département s'était engagé à prendre en charge :
- les acquisitions de modulaires
- la rénovation et reconstruction d'équipement public et des aires de jeux
- les caméras de surveillance, l'éclairage public ainsi que la voirie communale ou communautaire

Le Département effectue également une avance de 50 % de l'aide aux collectivités pour faciliter leur démarche, dans l'attente des expertises et conclusions des assurances.

Après deux sessions de subventions décidées en 2024, les élus du Département ont décidé de soutenir les communes suivantes : Argenteuil, Bezons, Cergy, Eragny-sur-Oise, Montigny-lès-Cormeilles, Persan et Saint-Gratien **(voir liste complète page suivante)**.

Ces aides départementales permettront notamment la réhabilitation de l'Hôtel de ville de Persan, la reconstruction du Centre Camille Claudel de Saint-Gratien, et la remise en état de nombreux établissements publics : de la Maison de quartier du Val Nord d'Argenteuil, l'Ecole Angela Davis à Bezons, les groupes scolaires Les Linandes et Chemin Dupuis à Cergy, la Maison des sports et le Théâtre Paul Eluard à Bezons, l'Aire de jeux de la Justice et des Grenottes à Cergy, la Ludothèque d'Eragny-sur-Oise, et la Maison de la justice et du Droit de Persan.

Au total, ce Fonds départemental a permis notamment de soutenir la réhabilitation de 8 mairies, la reprise de voiries, de signalisation et de l'éclairages publics de 14 collectivités, 3 maisons de quartiers, 3 écoles, 3 postes de polices, 2 théâtres, 3 aires de jeux, 6 bâtiments sociaux-culturels et 4 collectivités pour le remplacement des vidéoprotections.

Liste des travaux soutenus dans le cadre du Fonds départemental de soutien aux violences urbaines de 2023

Soutien de février 2025 : 3 405 752,37 € attribués à 7 collectivités

- **2 576 380,50 € à la commune de Saint-Gratien** pour la reconstruction du Centre Camille Claudel

- **381 292,10 € à la commune de Persan** pour la réhabilitation de l'hôtel de ville et la remise en état du Conservatoire et la Maison de la justice et du Droit

- **5 707,50 € à la commune d'Argenteuil** pour la remise en état de la Maison de quartier du Val Nord

- **391 514,69 € à la commune de Bezons** pour la remise en état de l'Ecole Angela Davis, la Maison des sports et le Théâtre Paul Eluard ainsi que la réparation de la façade et des vitrages de l'hôtel de ville

- **40 252,50 € à la commune de Cergy** pour la remise en état de la Maison de quartiers des Touleuses, les groupes scolaires Les Linandes et Chemin Dupuis, l'aires de jeux de la Justice et des Genottes ainsi que la maison de quartier La lanternes

- **2 768,47 € à la commune d'Eragny-sur-Oise** pour la remise en état de la ludothèque

- **7 836,64 € à la commune de Montigny-les-Cormeilles** pour la remise en état du Bâtiment Picasso qui abrite l'annexe de la mairie, un poste de police et le Centre communal d'action sociale

Soutien de juin 2024 : 641 628,98 € attribués à 10 collectivités

- **9 033,61 € à la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise** (CACP) pour la rénovation du Théâtre des Louvrais à Cergy-Pontoise et la reprise de l'éclairage public

- **349 847,66 € à la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France** (CARP) pour la reprise de voirie à Sarcelles et la signalisation lumineuse et tricolore

- **16 315,13 € à la commune de Cormeilles-en-Parisis** pour la remise en état du centre de loisirs « les pierres vives » et la reprise de voiries brûlées

- **1 891,71 € à la commune d'Eragny-sur-Oise** pour la réparation du portail du poste de Police Municipale et la réfection de la maison de quartier de la Challe

- **4 699 € à la commune de Franconville-la-Garenne** pour la réfection de la voirie

- **25 0 19,12 € à la commune de Montmagny** pour la rénovation de l'hôtel de ville dont deux plaques commémoratives

- **177 091,18 € à la commune de Persan** pour l'acquisition de bâtiments modulaires pour la Police municipale et le rétablissement de la vidéoprotection

- **5 000,55 € à la commune de Pierrelaye** pour la remise en état de l'Hôtel de ville, du poste de Police Municipale et la reprise de la voirie

- **35 426,01 € à la commune de Saint-Gratien** pour la réfection d'un salon de coiffure, la sécurisation et les mesures conservatoires de l'Hôtel de ville, et la rénovation de l'aire de jeux

- **17 305 € à la commune de Sannois** pour la réparation des menuiseries et du vitrage du centre Cyrano

Soutien de février 2024 : 4 245 848, 37 € attribués à 21 collectivités

- **30 277,50 € à la commune d'Argenteuil** pour la reprise de la voirie et de l'éclairage

- **46 544,46 € à la commune de Bezons** pour la reprise de la voirie

- **2 542,22 € à la commune de Bouffémont** pour la réparation du hall d'entrée de l'espace Lesseps qui accueille la Police Municipale et les associations ainsi que la réparation de la voirie devant l'espace

- **21 535,65 € à la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise** (CACP) pour la reprise de voiries

- **21 453,93 € à la Communauté d'agglomération de la Plaine Vallée** pour l'installation de vidéoprotection

- **11 081,71 € à la Communauté d'agglomération de Val Parisis** pour l'installation de vidéoprotection

- **76 861,17 € à la commune de Cergy** pour la reprise des voiries

- **24 099,04 € à la commune de Deuil-la-Barre** pour la reprise des voiries et de l'éclairage public

- **12 522,28 € à la commune d'Eaubonne** pour la reprise de la voirie

- **8 620,19 € à la commune d'Eragny-sur-Oise** pour la reprise de la voirie

- **10 053,77 € à la commune de Fosses** pour la rénovation de la mairie et de l'espace culturel Germinal

- **25 496,77 € à la commune de Franconville-la-Garenne** pour la réparation des menuiseries de l'hôtel de ville

- **3 634 877,67 € à la commune de Garges-lès-Gonesse** pour la reconstruction de l'hôtel de ville et la reprise des voiries

- **144 242,35 € à la commune de Goussainville** pour la reprise de la voirie, de l'éclairage et de la signalisation

- **9 259,97 € à la commune de Montigny-lès-Cormeilles** pour la reprise des voiries

- **37 388,64 € à la commune de Pontoise** pour la reprise des voiries et le remplacement de 12 caméras de protection

- **22 990,90 € à la commune de Saint-Gratien** pour la réfection des voiries

- **35 717,17 € à la commune de Sannois** pour la réparation de l'entrée de l'hôtel de Ville

- **24 589 € à la commune de Sarcelles** pour des travaux sur la maison de quartier des chardonnettes

- **20 013,50 € à la commune de Vauréal** pour la reprise de la voirie

- **25 680,48 € à la commune de Villiers-le-Bel** pour la remise en état de la mairie, du bâtiment de solidarité et la remise en état de la voirie

Contact presse :

Julie JOURET
julie.jouret@valdoise.fr
Tél. 01 34 25 34 17

Suivez l'actualité du Département du Val d'Oise sur valdoise.fr, sur Facebook et sur Twitter.